

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT
ET DES LABORATOIRES

SOUS-DIRECTION DE LA PHARMACIE

Service des Normes et de la Législation pharmaceutiques

Bureau des Stupéfiants et des Psychotropes

N° DSB-79 /L/MINSANTE/SG/DPML/SDP/SNLP/BSP.-

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF PHARMACY, DRUGS
AND LABORATORIES

SUB-DEPARTMENT OF PHARMACY

Service for Pharmaceuticals Norms and Legislation

Office of Narcotics and Psychotropes

YAOUNDE, le 08 NOV 2018

LETTRE -CIRCULAIRE

Le Ministre de la Santé Publique
The Minister of Public Health

A

- 1 *Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux de la Santé Publique ;*
- 2 *Mesdames et Messieurs les Responsables des Formations Sanitaires Publiques ou Privées ;*
- 3 *Mesdames et Messieurs les Responsables des Etablissements Pharmaceutiques de fabrication et de distribution*

Objet : Rappel de la Convention des Nations Unies sur les mesures d'importation de Substances Psychotropes et des Stupéfiants.

J'ai l'honneur de vous rappeler qu'en application des dispositions des conventions des Nations Unies du 30 Mars 1961 relatives aux psychotropes et du 21 Février 1971 relative aux stupéfiants, vous devez adresser chaque trimestre les statistiques des importations, des exportations et des consommations des produits ci-dessus.

La consolidation au niveau national permet au Cameroun de communiquer ses données trimestrielles à l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS).

Pour se faire, je vous informe que l'obtention d'une autorisation officielle d'importation (AOI) sera désormais conditionnée par la production des statistiques correspondant à l'usage des commandes antérieures.

J'attache du prix au strict respect des présentes instructions./-

AMPLIATIONS :

- MINSANTE/CAB
- SESP/CAB
- SG
- IGSP
- DRSP (10)
- STRUCTURES PHARMACEUTIQUES
- ETABLISSEMENTS DE VENTE EN GROS DE MEDICAMENTS
- TOUS LES HOPITAUX
- TOUT PROGRAMME CONCERNE
- CHRONOS/ARCHIVES



Pour le Ministre de la Santé Publique
Le Secrétaire d'Etat à la Santé Publique Chargé
de la Lutte Contre les Epidémies
et les Pandémies

ALIM HAYATOU